



Pour conclure, la comparaison des deux trajectoires

Bien que différents sur de nombreux aspects (parties-prenantes, ressources mobilisées, objectifs de la démarche), les processus des deux initiatives présentent quelques points communs, synthétisés dans le tableau ci-dessous.

	Personnes clés	L'alimentation : un levier de développement local	Mobilisation des ressources du territoire
Que retenir ?	Au-delà du rôle majeur et formel de certains acteurs institutionnels, des individus apparaissent fondamentaux dans le processus du fait de leur motivation, de leur conviction et de leurs aspirations autant que du fait de leurs compétences et savoir-faire professionnels.	Dans les deux cas étudiés, le thème de l'alimentation est utilisé pour répondre à des enjeux propres aux territoires et s'inscrit dans une démarche plus large (culturelle ou pédagogique). Ce faisant, le processus de mise en œuvre du projet participe à la création de nouvelles ressources territoriales.	Les institutions mobilisent les ressources organisationnelles et idéelles du territoire dans un premier temps, autant que des ressources extra-territoriales par la suite, confirmant ce faisant la capacité des acteurs locaux à constituer des acteurs intermédiaires dans le développement local, en faisant le lien entre les ressources du territoire existantes, la capacité à anticiper la création de nouvelles ressources et la capacité à saisir le contexte institutionnel et législatif comme un atout, un levier pour l'action.
Fête de la pomme	Directeur d'un bureau d'étude.	La pomme : un thème pour animer le territoire et recouvrer une identité. Permet de réhabiliter ces terrasses sur l'on appelle les Palhàs.	Les terrasses et la culture de la pomme, caractéristiques propres au territoire sont appelées pour répondre au besoin d'identité et d'animation. Une autre ressource, humaine cette fois-ci, est sollicitée : le bureau d'étude local Sirventès.
La Catiche	Une cantinière de Courpière.	L'alimentation durable : un outil pédagogique pour sensibiliser les enfants à «consommer mieux», plus durablement.	Le lac et son environnement sont les éléments du territoire sur lesquels La Catiche reposait à son commencement. L'intercommunalité a su utiliser ces ressources pour répondre à un objectif pédagogique.

Pour en savoir plus :

PSDR Pour et Sur le Développement Régional. In PSDR. PSDR [en ligne]. Disponible sur : <https://www.psd.fr/>

Thoni J., 2016. Initiatives collectives d'alimentation durable en Auvergne. Mémoire de fin d'étude, AgroSup Dijon, 88p.

Marie HOUDART
UMR Métafort
Irstea Aubière
9, avenue Blaise Pascal
63170 Aubière
marie.houdart@irstea.fr

Salma LOUDIYI
UMR Métafort
VetAgro Sup
89, avenue de l'Europe
63370 Lempdes
salma.loudiyi@vetagro-sup.fr



Analyse de deux initiatives d'alimentation durable auvergnates



Le projet PSDR INVENTER vise à formaliser les dynamiques d'évolution des territoires ruraux et métropolitains, en prenant appui sur la gouvernance alimentaire et les recompositions territoriales, principaux enjeux portés par nos partenaires acteurs et à concevoir l'accompagnement du changement dans un dispositif de Recherche-Formation-Action. Il s'ancre dans les territoires de projet, où s'inventent de nouvelles façons d'alimenter et d'organiser les territoires, tant sous l'impulsion de politiques territorialisées que d'actions collectives. Ce projet est coordonné par Sylvie Lardon (Inra/AgroParisTech) et Dominique Vergnaud (Parc Naturel Régional du Livradois-Forez).

Objectifs

Les crises sanitaires successives, les défis environnementaux et la population mondiale croissante amènent à reconsidérer nos modèles de consommation et plus particulièrement nos modèles alimentaires. Outre les acteurs de la société civile (associations, ...) et les acteurs du marché (consommateurs, agriculteurs, transformateurs, distributeurs...), la question alimentaire engage aujourd'hui un champ plus large d'acteurs des territoires et, en particulier, les acteurs publics « locaux » et régionaux (collectivités). Dans ce contexte, un travail de recensement et d'analyse des initiatives d'alimentation durable (IAD) en Auvergne a été mené dans le cadre d'un stage de fin d'étude. Cette étude se déclinait comme suit :



Le présent document présente les principaux résultats répondant à l'objectif 2.

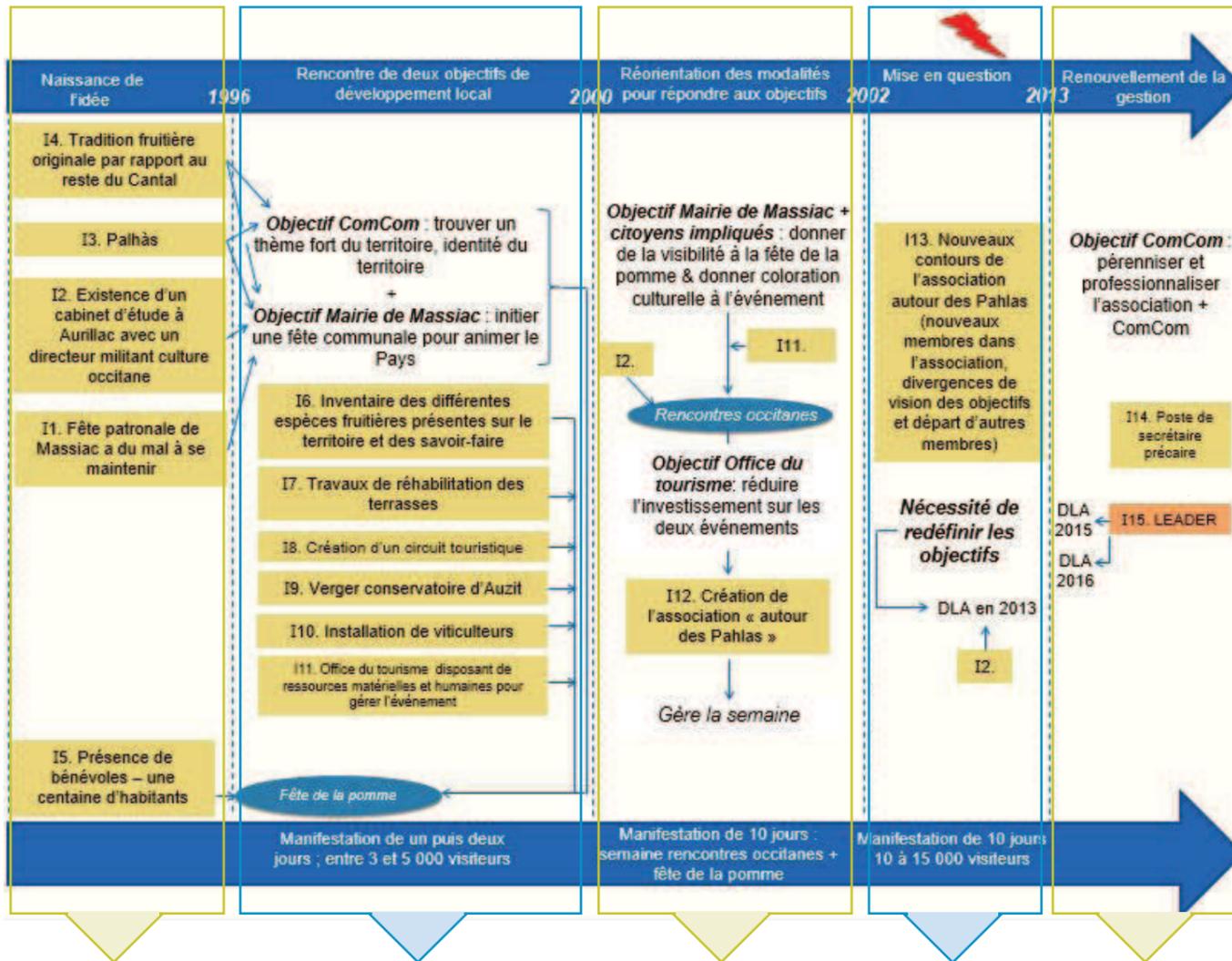
Quelques éléments de méthode

Nous appelons une initiative d'alimentation durable (IAD) un projet mené par des acteurs publics et/ou privés, au cœur duquel se trouve la question de l'alimentation, et qui répond à au moins un attendu de la durabilité : culturel, pédagogique, économique, environnemental ou social.

Deux initiatives retenues parmi 204 recensées

Nous avons retenu deux initiatives auvergnates aux attendus et à la profondeur historique proches : la fête de la pomme à Massiac (festivités d'une semaine à 10 jours comprenant des rencontres occitanes et une foire aux pommes) et La Catiche (service d'éducation à l'environnement et au développement durable de la communauté de communes du pays de Courpière). L'analyse processuelle nous a permis de dessiner les trajectoires de ces deux initiatives en identifiant les ingrédients, les séquences et les bifurcations. Les ingrédients peuvent être des ressources du territoire ou des éléments de contexte tels que des politiques supra-territoriales. Cette analyse qualitative repose sur des données documentaires mais également des données d'enquêtes réalisées auprès des différents acteurs investis dans la démarche. Au total, une vingtaine d'entretiens semi-directifs ont été conduits.

La Fête de la pomme



La vallée de l'Alagnon, de par son climat, est propice aux cultures arboricoles (pomme et vigne) (I4), plantées sur les terrasses, les Palhàs (I3). La fête patronale de Massiac ayant du mal à se maintenir (I1), un cabinet d'étude (qui s'appellera par la suite Sirventès) présent sur le territoire est mandaté pour réfléchir à de nouvelles pistes d'animation (I2). La présence de bénévoles nombreux chez les habitants permet d'envisager un événement d'envergure (I5).

À Massiac et dans l'intercommunalité, un besoin d'animation et d'identité se fait sentir. La zone est en déclin. Pour répondre à cet enjeu, les ressources – ingrédients de la première séquence sont mobilisés. Cela a deux conséquences : (i) la fête intercommunale « fête de la pomme » et (ii) le projet d'agrotourisme autour des Palhàs (I8). Pour cela, des terrasses sont réhabilitées (I7). Dans cette dynamique, un verger conservatoire (I9) est créé, des producteurs viticulteurs installés (I10) et des inventaires réalisés (I6). L'organisation de cet événement repose sur l'office de tourisme (I11).

En 2000, les objectifs de cet événement se transforment. L'événement se détache des Palhàs pour se concentrer sur l'objectif festif. Une volonté forte s'affiche de donner une coloration culturelle à cette fête de la pomme. Cela prendra la forme des rencontres occitanes et ce changement est encadré par le cabinet d'étude d'Aurillac, Sirventès (I2). De plus, pour séparer les missions de l'office de tourisme de celles liées à la semaine de festivités, l'association « autour des Palhàs » est créée (I11 & I12).

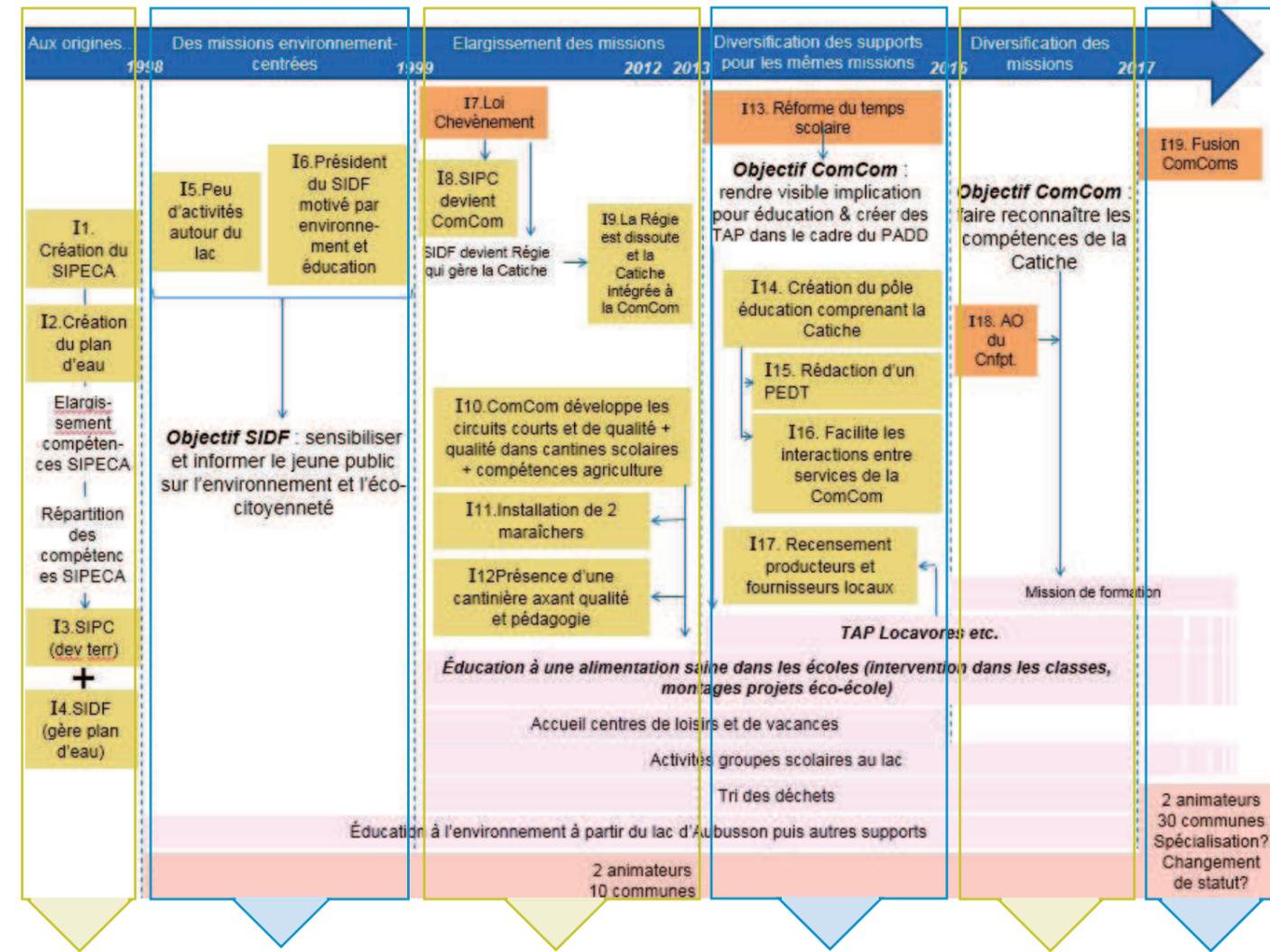
Pendant 11 ans, les événements suivent leur cours jusqu'en 2013 où le président historique de l'association, las de ses fonctions, quitte son poste. Ce départ, associé aux arrivées de nouveaux bénévoles, questionne les objectifs de l'association (I13). Un dispositif local d'aménagement (DLA) est mené pour redéfinir une ligne de conduite. Ce DLA est sous l'égide de Sirventès.

Actuellement, un projet de l'association consiste à pérenniser l'emploi de secrétaire (I14) en couplant ses missions à certaines missions de la Communauté de communes. Ce projet se voulant original, l'association a fait la demande d'un financement Leader (I15).



La Catiche

service d'éducation à l'environnement et au développement durable



Avant la création de la Catiche, des syndicats intercommunaux existaient (I3 & I4). Dont un (I1) qui gère la base nautique de loisirs à Aubusson d'Auvergne (I2).

En 1998, les membres du Syndicat Intercommunal du Plan d'Eau de Courpière Aubusson (SIPECA) constatent que peu d'activités animent le lac (I5). Ils ont envie de tendre vers plus de pédagogie et de sensibiliser aux enjeux environnementaux, en utilisant le lac et son environnement (I6). La Catiche est créée.

En 1999, des changements législatifs (I7) amènent les institutions du territoire à se métamorphoser. La communauté de communes du pays de Courpière (CCPC) en émane (I8) et le service d'éducation à l'environnement et au développement durable « La Catiche » devient une régie de la CCPC. Cette même régie sera dissoute en 2012 et la Catiche intégrera directement la CCPC (I9). Parallèlement, la CCPC développe les circuits courts sur le territoire (I10) et permet d'installer des producteurs (I11). La présence d'une cantinière (I12) animée par l'enjeu d'une alimentation de qualité pour les enfants amène la Catiche à se tourner vers l'éducation à une alimentation saine dans les écoles.

En intégrant le pôle éducation (I14 & I16) de la CCPC, la Catiche devient la vitrine des objectifs poursuivis par la CCPC. Ce qui se matérialise notamment par un projet d'éducation territoriale (I15). Elle s'empare de la réforme des temps scolaires (I13) pour traiter des questions liées à l'alimentation dans les écoles. Un Temps d'Activité Périscolaire (TAP) est consacré : les locavores. Il éduque, entre autre, les enfants à se préoccuper de l'origine de leurs aliments. Ces activités sont inspirées de la démarche d'une cantinière à Courpière (I12).

Afin de faire reconnaître ses compétences, le pôle éducation de la CCPC dont fait partie la Catiche oriente ses missions vers de la formation. Pour ce faire, les agents répondent à un appel d'offre du Centre national de la fonction publique territoriale (Cnftpt) (I18).

En 2017, trois communautés de communes fusionnent (I19). Cette fusion aura pour conséquence la perte de la compétence école par cette grande ComCom. Le futur des activités de la Catiche est donc incertain : nombre d'animateurs, statut, ...